

MARS « Mois de la prévention de la fraude »

En mars de chaque année, la prévention de la fraude est mise à l'honneur. Il est donc impératif pour moi de vous sensibiliser et vous donner des conseils de sécurité. Personne n'est à l'abri de la fraude, peu importe son âge, son niveau d'éducation ou son lieu de résidence. Cependant, la plupart des fraudes peuvent être évitées en étant informé et ainsi mieux pouvoir les identifier et se protéger efficacement.

La fraude se définit comme étant un acte criminel pour lequel une personne soutire à une autre personne des biens, des services ou de l'argent par supercherie, mensonge ou autres moyens.

Que ce soit par internet ou bien par téléphone, les informations recherchées pour le vol et la fraude d'identité sont les mêmes ;

- Nom complet
- Date de naissance
- Numéro d'assurance sociale
- Adresse intégrale
- Nom d'utilisateur et mot passe pour les services en ligne
- Données de cartes de crédit
- Numéro de comptes bancaires
- Numéro de passeport

Comment vous protéger :

- Ne jamais divulguer des renseignements personnels ou financiers par courriel, sur les médias sociaux ni par téléphone.
- Vérifier vos états financiers fréquemment.
- Vérifier votre dossier de crédit (Équifax ou Trans-Union Canada).
- Prenez des mots de passe sécuritaire en évitant des mots communs et en y insérant des caractères spéciaux.
- N'écrivez votre mot de passe nulle part et ne jamais divulguer et partager votre mot de passe à personne.

Une fraude répandue est l'hameçonnage qui consiste à créer des courriels, texto ou des pages Web qui sont des répliques de sites et d'entreprises réels et légitimes (Institutions financières, organisme gouvernemental).

Les institutions financières ne communiqueront JAMAIS avec vous par courriel pour obtenir vos renseignements personnels. Si vous pensez que c'est un message plausible, veuillez contacter l'institution ou la compagnie avec le numéro que vous possédez déjà (ex. : numéro au verso de votre carte bancaire).

La fraude marketing de masse, consiste à la vente de produits ou de services de tout genre, mais le message véhiculé par le vendeur est faux. L'information donnée au client est délibérément trompeuse, ou la compagnie n'a pas l'intention de respecter son engagement envers son client. Par exemple, on vous dit que vous avez gagné un prix, mais pour le recevoir vous devez fournir vos informations personnelles. Ce type de fraude peut survenir par messagerie texte, par courriel, par téléphone et même par courrier.

- Ne dépensez pas d'argent pour recevoir un prix. Au Canada, les prix sont toujours gratuits.
- Ne payez pas pour des produits ou services avant de les avoir reçus lorsque quelqu'un vous sollicite.
- Avant de faire un don de charité, vérifiez que l'organisme de bienfaisance est enregistré auprès de l'agence du Revenu du Canada ou contacter l'organisme local.

Si toutefois malgré votre prudence vous êtes victime de fraude il est très important de le signaler à :

- Votre entourage : afin de les sensibiliser à la fraude et les protéger.
- Centre antifraude du Canada : pour contribuer à la sensibilisation du public.
- Les policiers : pour permettre d'établir un portrait juste de la criminalité et d'allouer les effectifs nécessaires à la lutte aux fraudes.
- Les institutions visées (comme votre caisse) : pour qu'elles prennent les mesures nécessaires.

Comment le signaler :

- Sûreté du Québec : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Centre antifraude du Canada : 1-888-495-8501

Nouvelle cantine à la Halte



Chez Mag, La Fine Cantine

*Viens travailler pour nous pendant l'été 2022!
Que tu sois étudiant(e) ou retraité(e) nous te voulons dans notre équipe.*

*Repas inclus et équipe dynamique
Salaire pouvant aller au-dessus de 20\$/heure.
TOP uniforme fourni (tu ne voudras plus l'enlever!)*

*Viens porter ton CV dimanche le 13 mars 2022 de 11 h 00 à 14 h 00 au 395 chemin des Sables Est, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (bureau municipal).
Au plaisir de vous rencontrer*

Louise et Steve

Le Boisé Beaupré

Nous vous rappelons que vous avez accès à un magnifique site qu'est le Boisé Beaupré pour profiter de la nature et pratiquer de la raquette, du ski de fond ou du fatbike.

Les sentiers de 3 et de 5 kilomètres pour la pratique de la raquette et du fatbike sont offerts avec la bonne volonté des propriétaires privées de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. **Nous vous demandons de rester en tout temps dans les sentiers et de respecter les propriétés privées. Nous demandons aussi la collaboration des propriétaires de motoneige pour ne pas passer sur ce site ni chez les propriétaires privés sans leurs consentements.**

**LA MOSAÏQUE-BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
CONFÉRENCE ET ATELIER
26 mars de 9 h à 12 h ou de 13 h à 16 h
Inscription requise**

KARINE DEMERS
CONFÉRENCE ET ATELIER AVEC L'ARTISTE

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT

Pour qui ?	Quand ?	Où ?
10 ans et plus, être accompagné d'un parent si 16 ans et +.	Le samedi 26 mars 2022 de 9 h à 12 h ou de 13 h à 16 h.	La Mosaïque - Bibliothèque de La Pocatière 900, 6e av. Pilote, QC, G0R 1Z0

Quoi ?
Dans un cadre intimiste et décontracté, venez découvrir l'artiste en art visuel Karine Demers. En ouverture de rencontre, vous aurez la chance d'entendre l'artiste s'entretenir à propos de sa démarche artistique et de ses expériences de carrière. Après quoi, un atelier avec l'artiste vous sera proposé dans lequel une œuvre collective sera produite à partir de matériaux recyclés de La Pocatière. L'œuvre sera ensuite installée à La Mosaïque - Bibliothèque de La Pocatière.

Les places sont limitées, veuillez vous inscrire avant le 21 mars au vrilleartactuel@gmail.com ou par téléphone au 418 717-3345.

Présenté par :  Cet événement est rendu possible grâce au soutien financier de :

Quoi faire des cendres de poêle à bois?

RISQUE D'INCENDIE

En moyenne, 140 incendies par année sont causés par un mauvais entreposage des cendres. Celles-ci peuvent également causer l'incendie des camions de collecte. En effet, l'appel d'air qui se fait lors du transfert du bac à la benne du camion peut raviver des cendres qui semblaient pourtant bien éteintes.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES CENDRES DE MANIÈRE SÉCURITAIRE :

1. Videz régulièrement les cendres du foyer.
2. Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique* fermé.
3. Déposez le contenant à l'extérieur à 1 m des surfaces combustibles.
4. Laissez refroidir les cendres 7 jours.
5. Jeter les cendres ainsi refroidies à la poubelle dans un sac ou une boîte. **Les cendres sont refusées au bac brun.**

*Le contenant métallique doit être à fond surélevé et muni d'un couvercle.

Il est également possible de détourner les cendres de l'enfouissement en les recyclant sur son terrain. Toutefois, il importe de suivre les bonnes pratiques afin de ne pas nuire à l'environnement ni à son terrain.

Pour plus d'information, consultez le site internet de Co-éco à <https://co-eco.org/cendres>

Bacs de matières résiduelles et tempêtes hivernales

La Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest tient à vous mentionner **que la collecte peut être reportée aux jours suivants lors de tempêtes hivernales**. Ceci pour la sécurité des citoyens et des employés, de même que pour éviter que les camions s'enlisent dans la neige.

Aussi, nous vous demandons de **placer les bacs de matières résiduelles sur l'emprise de rue** et non dans la rue, pour éviter tout dommage lors des opérations de déneigement des rues. Merci de votre collaboration!

Bureau municipal ouvert au public

Le bureau municipal est maintenant réouvert au public. Cette mesure a été prise en lien avec les nouvelles règles de la santé publique.

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu **le mardi 4 avril 2022 à 20 h, à la salle du conseil municipal situé au 395, chemin des Sables Est à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.**

Rosaire Ouellet, maire

**LA TRAJECTOIRE
DES PARTICULES
LANCEMENT PARCOURS POÉTIQUE**

Pour qui ?	Quand ?	Où ?
Pour tous. Petits et grands. Amateurs ou professionnels.	Le jeudi 31 mars 2022, à partir de 18 h 30, départ à 19 h.	La Mosaïque - Bibliothèque de La Pocatière 900, 6e av. Pilote, QC, G0R 1Z0

Quoi ?
Rendez-vous d'ouverture du parcours La trajectoire des particules. œuvre collective créée par Jany Young, artiste en arts visuels et par les citoyens de La Pocatière ayant participé à l'atelier de création littéraire du même nom. Ce parcours qui se déploiera dans les vitrines de commerces de la Ville sera accessible jusqu'à la fin du mois de juin. Chaque affiche présentera un poème ainsi qu'une œuvre de l'artiste en art visuel Jany Young.

Évènement extérieur, aucune inscription requise. Pour plus d'informations, contactez vrilleartactuel@gmail.com ou 418 717-3345.

Présenté par :  Cet événement est rendu possible grâce au soutien financier de :

POUR LE PAIEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES PAR ACCÈS D

Pour ajouter la Municipalité à votre liste de fournisseurs à payer, proposez « **Municipalité Ste-Anne de La Pocatière** ». **Important** : portez une attention particulière à l'orthographe. Inscrivez-le tel que mentionné entre les guillemets.

14090 MUN. STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE 395, CHEMIN DES SABLES EST STE-ANNE-POCATIÈRE, QC, G0R 1Z0 (418) 856-3192	MUN. STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE Période d'imposition du 2022-01-01 au 2022-12-31 Adresse Matricule 4148 73 8552 00 0000
---	--

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2022

Voici, sur un compte de taxes, où se retrouve votre matricule. Vous devez inscrire le code de la municipalité **14090** suivi des 10 chiffres. Pour cet exemple : 140904148738552, soient les quinze chiffres qui constituent un numéro de compte.

Si ce numéro est suivi de zéros : 000 000 000 vous ne les inscrivez pas.

Pour quelques cas isolés, il peut y avoir un chiffre après votre numéro, comme 01 ou 02 : vous devez l'inscrire.